CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E75606** **VALABLE JUSQU'AU** **05/12/2026**

ÉDITÉ LE 21/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/1999

Raison sociale : STAP

Forme juridique : SARL

Capital : 60 000

4 RUE JULES FERRY
4-18
93120 LA COURNEUVE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY BOBIGNY B 422126425

Siret : 422 126 425 00012

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 210675100108

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP J87766S1244000 / 001 646350/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP J87766S1244000 / 001 646350/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 01 48 35 14 20 **Fax :**

Portable : 06 21 50 34 90

Responsabilité légale :
ABDEL RAHMAN JULIEN GÉRANT

Site Internet : www.stap-renovation.fr

E-mail : contact@stap-renovation.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 291 221 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	9	19/12/2023
6211	Revêtements textiles en dalles	9	19/12/2023
6222	Revêtements résilients PVC (Technicité confirmée)		19/12/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 21/05/2026 14:06

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.